



PLAIDOYER – CONFIANCE – SANTÉ – PORTÉE – CONTINUITÉ

Introduction des vaccins contre le Covid-19 et préparation : les cinq piliers du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

L'approbation de vaccins contre le Covid-19 par les autorités de réglementation laisse espérer que la phase aiguë de la pandémie touche bientôt à sa fin. Pour que ces vaccins soit le plus efficace possible, il convient de les distribuer de manière équitable en donnant la priorité aux professionnels de la santé, aux intervenants de première ligne (dont le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) et à d'autres groupes à haut risque. Renforcer la confiance, atteindre les personnes les plus vulnérables et mener un véritable dialogue avec les communautés afin de s'assurer qu'elles disposent d'informations exactes et d'outils pertinents pour se protéger font partie des actions essentielles que mènent la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge pour contribuer à mettre fin à la pandémie de Covid-19.

Toutefois, le vaccin en soi ne suffira pas. La pandémie a fait ressortir des inégalités sociales et sanitaires de longue date, ainsi qu'une hausse de la méfiance à l'égard des vaccins. La baisse de la perception des risques, la lassitude face à la pandémie et la méfiance à l'égard des autorités ont conduit de nombreuses personnes à refuser de suivre les mesures de santé publique visant à limiter la propagation du Covid-19. Dans ce contexte, l'introduction des vaccins contre le Covid-19 ne portera ses fruits que si des efforts immédiats sont déployés pour renforcer la confiance des communautés, en particulier celles qui sont isolées ou qui se méfient des autorités. Pour faire accepter les vaccins, il sera crucial de répondre aux préoccupations des populations. Les volontaires formés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que les dirigeants et les agents de santé communautaires jouent un rôle essentiel pour atteindre des populations autrement inaccessibles et marginalisées, ainsi que pour écouter leurs préoccupations et y répondre.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) – qui réunit le réseau de plus de 13,7 millions de volontaires des Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – jouit d'une position unique pour répondre aux besoins des communautés les plus vulnérables à l'aide de diverses stratégies pouvant être adaptées aux contextes, aux capacités et aux besoins locaux.

Pour soutenir l'introduction des vaccins contre le Covid-19 et la préparation y relative, le Mouvement axera ses efforts sur cinq piliers :

- I. **plaidoyer** : plaider pour un accès équitable aux vaccins contre le Covid-19 ;

- II. **confiance** : renforcer la confiance des communautés et l'acceptation des vaccins contre le Covid-19, et aider à gérer les attentes ;
- III. **santé** : soutenir la distribution des vaccins contre le Covid-19 dans les établissements de santé et dans le cadre des activités de sensibilisation ;
- IV. **portée** : atteindre les personnes les plus vulnérables, en particulier les personnes vivant dans des bidonvilles urbains et dans des régions rurales éloignées, les migrants, les sans-abri et les personnes touchées par des conflits, par la violence et par des catastrophes ;
- V. **continuité** : poursuivre et renforcer les autres services de vaccination, tels que les vaccinations de routine et les campagnes de vaccination contre d'autres maladies, en mettant l'accent sur les personnes n'ayant jamais reçu aucune dose et les communautés sous-vaccinées.

Pilier 1 – PLAIDOYER : plaider pour un accès équitable aux vaccins contre le Covid-19

Garantir l'équité géographique dans l'accès aux vaccins

La demande mondiale de vaccins se chiffrera en milliards de doses, mais l'approvisionnement initial sera limité. Tous les gouvernements sont sous pression pour trouver des solutions pour leurs citoyens. À ce jour, 189 pays (représentant 90 % de la population mondiale) participent au mécanisme COVAX, qui est, à l'heure actuelle, le seul mécanisme fiable pour garantir l'achat et la distribution équitable des vaccins contre le Covid-19 dans le monde. Néanmoins, les efforts de plaidoyer doivent se poursuivre afin de s'assurer que les États donateurs respectent et renforcent leurs engagements au titre du mécanisme et allouent des fonds aux États qui ont besoin d'un soutien. En outre, des fonds doivent être levés auprès des donateurs à l'appui des activités de mobilisation sociale au niveau communautaire ainsi que de communication sur les risques et d'engagement communautaire¹.

Garantir un accès équitable aux vaccins au niveau national

Il est généralement admis que l'approvisionnement initial doit être destiné en priorité aux professionnels de la santé et aux travailleurs sociaux de première ligne (dont le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge), ainsi qu'aux personnes les plus exposées au risque de maladies graves (telles que les personnes âgées et les personnes présentant des comorbidités). Au sein de ces catégories, il sera primordial de veiller à ce que les personnes marginalisées, telles que les migrants et les réfugiés, les personnes en détention, les personnes vivant dans des institutions et les sans-abri, ne soient pas laissées pour compte. Le Mouvement plaidera en faveur de la distribution gratuite des vaccins, en particulier pour les groupes vulnérables sur le plan financier.

¹ Le CICR soutient les objectifs du mécanisme COVAX – en tant que seul mécanisme fiable à l'heure actuelle pour garantir l'accès équitable aux vaccins contre le Covid-19 dans le monde – sans toutefois s'être formellement aligné sur le mécanisme ou sur l'Accélérateur ACT (dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre le Covid-19). Le CICR a en effet estimé qu'il contribuera davantage à garantir un accès équitable en jouant un rôle moins visible, qui consiste notamment à participer au développement de certains aspects du mécanisme en coordination avec la Fédération internationale.

Garantir la protection du personnel et des volontaires des organisations nationales et locales

Les volontaires communautaires qui jouent un rôle fondamental dans l'introduction des vaccins et dans d'autres activités essentielles de soutien de la santé doivent être considérés comme prioritaires, au même titre que les professionnels de la santé et les travailleurs sociaux. Compte tenu de la politisation de la question de la vaccination dans de nombreux pays, nous appelons les gouvernements à faire tout leur possible pour garantir que des mesures de prévention et de protection appropriées sont prises afin de prévenir tout acte de violence ou tout abus à l'encontre des volontaires et des autres personnes participant aux services de vaccination.

Garantir la satisfaction des autres besoins essentiels en matière de vaccination, aujourd'hui et à l'avenir

Le Covid-19 a considérablement entravé les progrès des vaccinations de routine contre d'autres maladies dangereuses, comme la rougeole et la poliomyélite. La reprise et la poursuite en toute sécurité des services de vaccination de routine et des campagnes de vaccination doivent être prioritaires.

Pilier 2 – CONFIANCE : renforcer la confiance des communautés et l'acceptation des vaccins contre le Covid-19, et aider à gérer les attentes

La confiance des communautés est cruciale pour garantir le succès de toute initiative de vaccination. Sans confiance, les populations peuvent ne pas accepter ni soutenir les activités de vaccination. Dans des cas extrêmes, cela peut se traduire par des actes de violence à l'encontre des équipes de vaccination ou des personnes qui sont vaccinées. Il est essentiel de comprendre les causes profondes de cette méfiance et l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la dynamique locale afin d'établir des stratégies de renforcement et de maintien de la confiance. Pour garantir un engagement public solide en faveur des vaccins, il faut éviter les messages directifs à sens unique et privilégier un dialogue respectueux avec les communautés et des réponses fiables à leur préoccupations afin de renforcer la confiance dans l'efficacité et la sûreté des vaccins. Les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge inspirent souvent confiance car ils partagent les mêmes valeurs, préoccupations et expériences que les membres des communautés où ils vivent et travaillent, et sont en mesure de donner suite aux questions qui peuvent être soulevées. Les volontaires serviront de porte-parole et seront bien placés pour gérer les attentes concernant les personnes qui seront vaccinées et le moment où elles le seront. Ils faciliteront également les changements structurels requis pour améliorer la transparence des politiques gouvernementales et sanitaires.

Sensibilisation et perception des risques

La plupart des personnes sont au fait de la situation liée au Covid-19. Toutefois, ce n'est pas nécessairement le cas des groupes les plus vulnérables qui n'ont pas forcément accès aux canaux de communication traditionnels. En outre, de plus en plus de faits montrent une baisse de la perception du risque d'infection. Des personnes croient par exemple que le Covid-19 ne touche pas les jeunes ou d'autres groupes spécifiques, que la maladie n'existe pas et que la pandémie est déjà terminée, ce qui les rend de moins en moins enclines à appliquer les mesures de prévention, très probablement du fait de leur lassitude face à la pandémie. Les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge interviennent en première ligne dans leurs communautés, offrant du réconfort et apaisant les inquiétudes, et doivent donc disposer des outils nécessaires pour sensibiliser les communautés aux

risques et les encourager à continuer de respecter les mesures comportementales préventives, parallèlement à l'introduction des vaccins contre le Covid-19.

Obstacles à la distribution des vaccins

Des obstacles sont susceptibles d'être engendrés par de nombreux facteurs. Les données émergent de plusieurs contextes indiquent que les réfugiés citent l'absence de carte d'identité comme un obstacle majeur à l'inscription de leurs enfants aux programmes de vaccination. Dans le passé, des facteurs historiques et politiques ont entraîné de faibles taux de vaccination. L'accessibilité financière est souvent un problème, et la crainte des injections est fréquemment exprimée. La désinformation et les rumeurs peuvent également avoir un impact négatif sur la confiance dans les vaccins. Dans plusieurs pays, le scepticisme à l'égard des vaccins est courant, certaines personnes croyant que les étrangers tentent de discréditer leurs remèdes traditionnels ou qu'ils testent les vaccins sur elles.

Professionnels de la santé

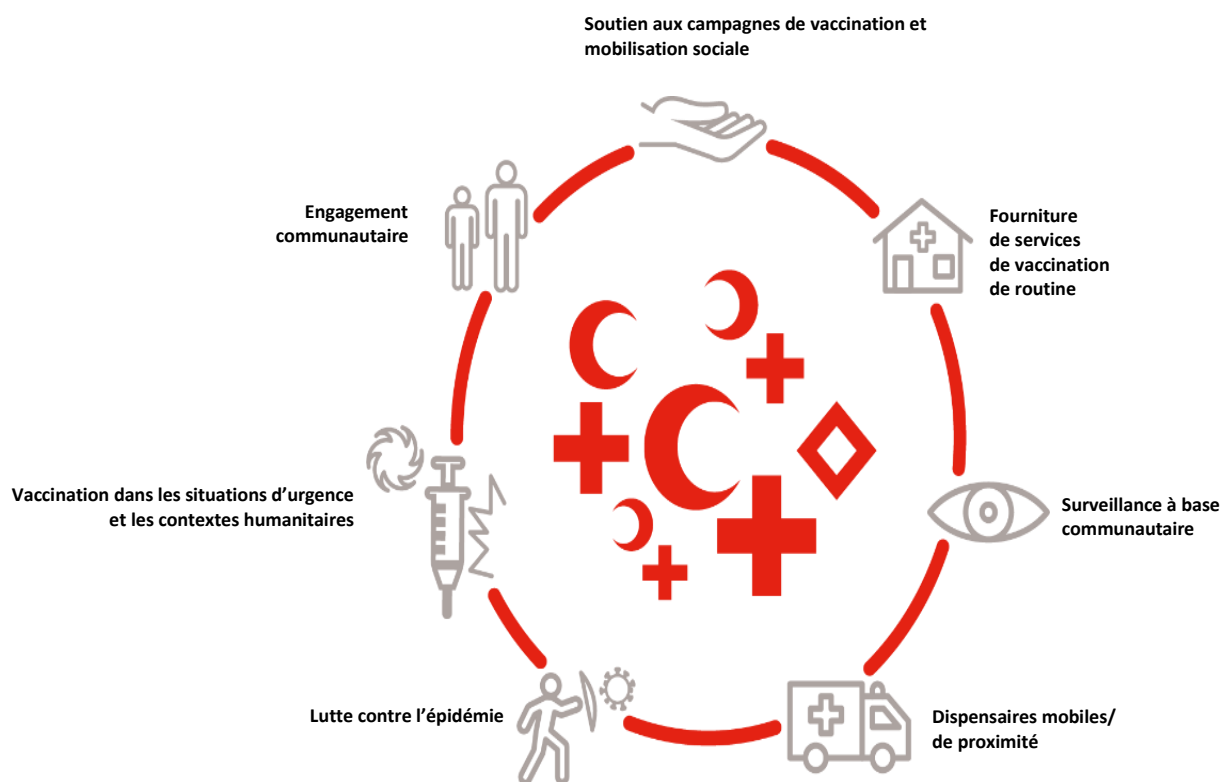
Les professionnels de la santé jouent un rôle essentiel dans la promotion de la vaccination auprès de leurs patients et de leurs communautés. Des données récentes révèlent que le manque de sensibilisation et de connaissances des étudiants en médecine et des professionnels de la santé en matière de vaccination constitue un problème de taille.

Confiance et engagement des communautés

L'engagement communautaire est une approche intégrée dans toutes les interventions. Elle s'appuie sur un ensemble d'activités qui contribuent à placer les communautés au centre de l'action menée par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, par le biais de la participation, du retour d'information et de la fourniture d'informations aux communautés, ce qui favorise le renforcement de la confiance. L'engagement communautaire crée les conditions propices pour permettre aux personnes et aux communautés de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être. Les communautés s'accordent sur une vision commune et œuvrent ensemble à la mise en place d'actions qui renforcent la résilience individuelle et communautaire. L'appropriation par les communautés des structures et des processus, tels que les structures de gouvernance participative, les systèmes de redevabilité et les mécanismes visant à mettre en place des politiques et des interventions (comme des campagnes de vaccination), constitue un fondement essentiel de la confiance. Le Mouvement est particulièrement bien placé pour réagir aux différents types d'informations provenant des communautés (retours d'information, perceptions, rumeurs, préoccupations ou plaintes) par le biais de divers outils et canaux de confiance. Il sera primordial d'obtenir régulièrement l'avis des communautés afin d'orienter et d'adapter les interventions en fonction des préoccupations et des obstacles. Les approches relatives à l'engagement communautaire doivent être accessibles et adaptées à la culture et garantir l'égalité de genre. Il convient d'accorder la priorité à la représentation de tous les groupes dans la prise de décisions au niveau local. Cela contribuera positivement à la transformation des structures de pouvoir et de la dynamique communautaire et garantira la représentation et l'exploitation du plus large éventail possible de connaissances et de compétences communautaires.

Pilier 3 – SANTÉ : soutenir la distribution des vaccins contre le Covid-19 dans les établissements de santé et dans le cadre des activités de sensibilisation

Les programmes de vaccination de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mettent l'accent sur la satisfaction des besoins des communautés les plus vulnérables grâce à diverses stratégies pouvant être adaptées aux contextes, aux capacités et aux besoins locaux. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Fédération internationale et le CICR sont idéalement placés pour aider à promouvoir l'introduction des vaccins contre le Covid-19 et à renforcer les systèmes de vaccination. Les volontaires formés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui sont des membres de confiance des communautés qu'ils servent, travaillent dans certains des environnements opérationnels les plus difficiles et fragiles pour atteindre en premier les communautés du dernier kilomètre. Les domaines dans lesquels la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge apportent leur soutien sont mis en évidence ci-dessous :



Dans les régions touchées par un conflit armé, le CICR soutient les établissements de santé (centres de soins de santé primaires et hôpitaux) et les autorités sanitaires, ce qui permet une mise en œuvre plus large des activités de vaccination.

Renforcer le rôle des Sociétés nationales dans le soutien à la vaccination et à la santé publique en général

En tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics, les Sociétés nationales doivent avoir un rôle clair dans les plans nationaux de vaccination. La situation actuelle offre également l'occasion de renforcer leur rôle d'auxiliaires dans la santé publique en général, de façon notamment à accroître la coopération avec les autorités sur le plan de la riposte aux futures menaces pour la santé publique ou de leur prévention,

dans le droit fil de la résolution intitulée « Agir maintenant en combattant ensemble les épidémies et les pandémies » adoptée à la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Pilier 4 – PORTÉE : atteindre les personnes les plus vulnérables, en particulier les personnes vivant dans des bidonvilles urbains et dans des régions rurales éloignées, les migrants, les sans-abri et les personnes touchées par des conflits, par la violence et par des catastrophes

La principale valeur ajoutée du Mouvement est sa capacité d'atteindre les communautés touchées par des conflits, par la violence et par des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, qui autrement passeraient en dernier ou seraient complètement oubliées, et de faire en sorte qu'elles bénéficient elles aussi d'un accès équitable aux vaccins.

Nous savons par expérience que dans ces contextes, la faiblesse des capacités sanitaires, qu'elle soit due à l'effondrement ou à la destruction des services de santé, au manque de personnel de santé, à la précarité des infrastructures ou à des conflits aux frontières, peut entraver la distribution des vaccins. Selon certaines estimations, jusqu'à 75 % des épidémies survenues entre 1980 et 2010 se sont déclarées dans des pays où les conflits et la violence politique ont paralysé la capacité de riposte, rendant vulnérables les pays voisins et le monde entier. Atteindre les lignes de front et les zones qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement comporte des difficultés telles que des problèmes logistiques, la nécessité de négocier l'accès et l'absence partielle d'électricité et de moyens de réfrigération. Des mesures restrictives et des sanctions peuvent également entraver l'accès à ces zones.

Les efforts visant à garantir un accès équitable aux vaccins contre le Covid-19 s'appuieront sur l'approche **REACHED** établie par la Fédération internationale, qui vise à garantir l'accès des personnes les plus vulnérables aux vaccins. Cette approche repose sur une série de questions qui s'accompagnent d'outils destinés à soutenir le renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles et la mise en place de programmes de santé durables. Le principe de l'approche REACHED est de continuellement se demander si les personnes les plus vulnérables ont été atteintes (« reached » en anglais) de manière efficace et durable. Si la réponse à l'une des questions est « pas encore », des outils destinés à soutenir les volontaires, les superviseurs et le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont à disposition pour aider les Sociétés nationales à étendre leurs services et à combler les lacunes majeures sur le plan du développement opérationnel et institutionnel.

Risques et portée (REACHED – Risk & Reach)

Les **risques** ont-ils été évalués, et les personnes les plus vulnérables seront-elles **atteintes** ?

Mobilisation (REACHED – Engagement)

La communauté et tous les partenaires sont-ils **mobilisés** ?

Accès (REACHED – Access)

Les obstacles à l'**accès** à un mode de vie sain et aux services de santé essentiels ont-ils été surmontés ?

Produits de santé (REACHED – Commodities)

La communauté jouit-elle d'un accès durable aux **produits de santé** essentiels ?

Santé et aide (REACHED – Health & Help)

Les services et les gains de **santé** seront-ils maintenus dans les situations d'urgence, et les programmes sont-ils prêts à **aider** ?

Évaluation et perte de partenaires (REACHED – Evaluation & Exit)

Existe-t-il un processus garantissant que les programmes sont correctement **évalués** ? Les services et les gains de santé pourront-ils être maintenus si un partenaire de financement **quitte** le programme ?

Diffusion (REACHED – Dissemination)

Les populations les plus vulnérables ont-elles été atteintes ? Les enseignements tirés ont-ils été **diffusés** ?

Comme l'indique l'approche REACHED, la Fédération internationale aide les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à soutenir les groupes vulnérables, tels que les migrants, les sans-abri, les personnes touchées par des catastrophes naturelles et les personnes vivant dans des bidonvilles urbains et dans des régions rurales éloignées, y compris dans les environnements fragiles.

Dans les régions touchées par les conflits et la violence en particulier, en raison de son mandat spécifique, de sa valeur ajoutée et de son accès, le CICR est prêt à : 1) soutenir les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les autorités sanitaires dans la mise en œuvre des campagnes de vaccination ou des services de vaccination de routine, y compris dans les lieux de détention ; et 2) servir d'intermédiaire neutre pour faciliter l'accès à des groupes spécifiques de la population situés sur les lignes de front, dans les régions difficiles d'accès, dans les zones sous le contrôle de groupes armés non étatiques ou non contrôlés par le gouvernement, et/ou fournir un espace neutre pour permettre un accès local et la tenue de négociations entre les vaccinateurs et les autorités et communautés locales.

Pilier 5 – CONTINUITÉ : poursuivre et renforcer les autres services de vaccination, tels que les vaccinations de routine et les campagnes de vaccination contre d'autres maladies, en mettant l'accent sur les personnes n'ayant jamais reçu aucune dose et les communautés sous-vaccinées

La pandémie a entraîné une baisse de la couverture vaccinale dans le monde. Environ 94 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans risquent de ne pas être vaccinés contre la rougeole (OMS, octobre 2020). Plus de 60 pays ont temporairement suspendu leurs campagnes de vaccination de masse. Accroître le soutien apporté à la vaccination est un investissement judicieux durant la pandémie de Covid-19. La vaccination permet de sauver des vies, de renforcer les systèmes de santé, de garantir la sécurité sanitaire et de faire avancer la couverture sanitaire universelle. Le Mouvement continuera d'investir dans les services de vaccination de routine et les campagnes de vaccination de masse contre d'autres maladies pour lesquelles il existe un vaccin afin de maintenir la bonne santé et la résilience des communautés. La vaccination des enfants sous-vaccinés ou n'ayant jamais reçu aucune dose constituera l'une des priorités de ce pilier.